NOUVELLE SÉRIE
No. 41-42

CIRCULAIRE SUR LE RECENSEMENT

Evêché de Rimouski, 16 mars 1881

Monsieur le curé,

Dans quelques jours va s'accomplir par tout le pays une opération extrêmement importante, celle du recensement décennal. Sur ce dénombrement seront bâsés pendant dix ans tous les votes d'argent de la Législature provinciale, ainsi que du Parlement fédéral, pour chaque Comté de la Puissance. Il y va donc de nos plus chers intérêts, qu'il soit exact et complet.

Expliquez bien la chose à vos paroissiens, faites leur en comprendre la gravité, et recommandez-leur fortement de répondre correctement à toutes les questions qui leur seront posées par les énumérateurs, tant en qui regarde les personnes, qu'en ce qui concerne les propriétés, les récoltes, les pêcheries, les chantiers, etc., Sans doute, ils ne doivent rien exagérer sciemment ; mais il ne leur faut pas non plus rien cacher ni diminuer : ce serait au détriment du comté, de la province, et même de notre religion. Que chaque chef de famille y pense quelques jours à l'avance, qu'il prépare ou fasse préparer ses réponses, et qu'il n'oublie pas de faire enregistrer ceux de sa maison qui sont en voyage ou absents temporairement.

Vous lirez cette ciaculaire à votre plus prochain prône, et vous la commenterez aussi clairement que possible.

Croyez aux sentiments de ma constante affection.

† JEAN, EV. DE ST. G. DE RIMOUSKI